Motion CE de l'UD CGT 65 du 7 octobre 2025

Deux ans après le 7 octobre 2023 : l'UD CGT65 apporte toute sa solidarité avec les peuples israélien et palestinien

Deux ans après les attentats terroristes du 7 octobre 2023 et les événements tragiques qui ont suivi, la CE de l'UD CGT 65, réunie ce jour, tient à exprimer une nouvelle fois sa solidarité avec l'ensemble des populations civiles israéliennes et palestiniennes, victimes de la violence, du terrorisme, de la guerre et de la répression.

La CGT condamne avec fermeté toutes les atteintes à la vie humaine, quels qu'en soient les auteurs, et réaffirme son attachement aux valeurs de paix, de justice et de dignité.

Les civils Palestiniens paient depuis deux ans un prix insupportable.

Les massacres, les bombardements, les déplacements forcés, la privation d'eau, de soins, de nourriture et d'avenir constituent des violations graves du droit international et des droits humains fondamentaux.

Face à cette tragédie, la CGT appelle à :

- Un cessez-le-feu immédiat et durable,
- La libération de tous les otages,
- La levée du blocus de Gaza et à la mise en place d'une aide humanitaire massive,
- Une solution politique juste et pérenne, fondée sur la reconnaissance mutuelle, le droit à la sécurité pour le peuple israélien et le droit à un État libre et souverain pour le peuple palestinien.

L'urgence reste aujourd'hui de mettre fin au génocide et au nettoyage ethnique en cours, que subit le peuple palestinien.

Nous refusons la haine, et toutes les formes de racisme, qui divisent les peuples et servent la guerre.

L'UD CGT 65 réaffirme sa solidarité avec les peuples, pour une paix juste et durable et pour une dignité pour toutes et tous.

A Tarbes, le 07 octobre 2025